

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 21 NOVEMBRE 2023**

---

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un novembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUXON (Aube) étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Thierry LORNE, Maire.

Étaient présents : M. Thierry LORNE, Mmes Martine MARTINOT, Maryse DOSIERES, Sylvie DUPLAN, MM. Christian GIBIER, Christian COLLOT, Valery FARCY et Ludovic STIOT

Étaient absents excusés : M. Francis DRUMINY ayant donné pouvoir à M. Ludovic STIOT, Mme Karine GIBAUX ayant donné pouvoir à M. Thierry LORNE, Mme Magali ROBIN ayant donné pouvoir à Mme Maryse DOSIERES

Étaient absents non-excusés : MM. Patrick LECONTE, Stéphane PERTUISOT, Mmes Véronique BECART, Isabelle COQUILLE

Madame Maryse DOSIERES a été nommée secrétaire de séance

**Le Conseil Municipal,**

**DECIDE** de se porter acquéreur des parcelles cadastrées B n° 1599 et B n°1674,  
**EFFECTUE** des modifications budgétaires au budget de la commune de compte à compte afin de régler l'acquisition des dites parcelles,  
**AUTORISE** Monsieur le Maire à demander une subvention au conseil départemental pour l'acquisition des parcelles ;

**RENOUVELLE** la mise à disposition gratuite au profit de l'Association "Enfants et Familles" de la cantine scolaire (locaux et matériel) et de la Maison Familiale (rez de chaussée, parc et sanitaires) pendant une partie des vacances scolaires de 2024 afin d'y permettre les activités du centre de loisirs,  
**CHARGE** le Maire de rédiger la convention à intervenir avec l'Association ;

**VOTE** une subvention pour l'association Club Ervy Tennis ;

**DESIGNE** Maître Jacques Flottes de Pouzols, en qualité d'avocat honoraire au barreau de Troyes, pour exercer la mission de référent déontologue auprès des élus de la commune,

Dans le cadre de la délégation qui lui a été donnée par délibération du 9 juin 2020, Monsieur Le Maire donne communication au conseil municipal des biens pour lesquels il n'a pas exercé le droit de préemption urbain.

La séance du conseil municipal étant close, une réunion de travail privée a conclu la soirée.

Le Maire,